

Invité : Cédric Fruhauf, directeur du Palatinu

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

POUR PROTÉGER LEURS PRIVILÈGES

**LES COUPS DE TÊTE
DES ÉTATS**

Contact

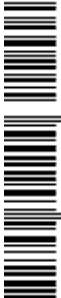
Arte Mare 2019 : Alger,
Nazareth, Naples... et
la Mongolie !

Sport

Course à pied
La leçon de vie de
Bastien Caraccioli

Semaine du 25 au 31 octobre 2019 - www.journaldelacorse.com/sica

R 27997 - N° 11182 - F.2.20 €



3 782799 702200 2200

OPERA
AU CINÉMA



EN DIRECT DE NEW YORK

MANON

26 OCTOBRE | 18H55

MUSIQUE : JULES MASSENET | MISE EN SCÈNE : LAURENT PELLY

The Met
ropolitan
Opera **HD LIVE**



PATHELIVE.COM

MANON

ELLIPSE CINÉMA - DURÉE : 4H12

SAMEDI 26 OCTOBRE - 18H55 - EN DIRECT DE NEW-YORK

Manon est destinée au couvent, mais elle décide de s'enfuir à Paris avec le Chevalier des Grieux qui l'a aimée au premier regard. Cependant, Monsieur de Brétigny, ami du cousin de Manon, n'entend pas mettre de côté ses prétentions à posséder la jeune fille, que les promesses d'une vie pleine de richesse réussissent à convaincre pour un temps d'abandonner son bien-aimé

Dans cette production signée par le metteur en scène français Laurent Pelly, des étoiles de la scène montante américaine donnent de la fraîcheur au drame de Massenet : Lisette Oropesa sera l'épicurienne Manon et Michael Fabiano son dévoué des Grieux.

COMPOSITEUR : Jules Massenet **MISE EN SCÈNE :** Laurent Pelly

DIRECTION MUSICALE : Maurizio Benini



2 CARTES OPERA :

- **PLEINE SAISON** -
10 OPERAS : 180€
Au lieu de 290 €

- **DEMIE SAISON** -
5 OPERAS : 105€
Au lieu de 145 €

Plein tarif : 29€
Tarif réduit : 25€
- 18 ans : 14€

MYLENE FARMER

2019
LE FILM

SÉANCE UNIQUE AU CINÉMA
7 NOVEMBRE | 21H

PATHELIVE.COM



#np



DOLBY CINEMA

DOLBY ATMOS



Le nouveau spectacle grandiose de Mylène Farmer diffusé au cinéma pour une séance unique. Ses 9 concerts en résidence à Paris La Défense Arena, la plus grande salle d'Europe, ont rassemblé 235 000 spectateurs. Un show monumental et inégalé à vivre en immersion au cinéma sur écran géant.

PLACES DÉJÀ EN VENTE / ELLIPSE CINÉMA / 9€

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

BIENTÔT LA VICTOIRE DES GALLICISMES

Pour traduire en corse l'adverbe français « *heureusement* » on n'avait rien trouvé d'autre que « *orosamente* » qui est probablement un des premiers gallicismes qui se soit introduit dans la « *lingua nustrale* » sans que personne ait songé à lui barrer la route ouvrant d'ailleurs à une facilité qui, lentement mais sûrement a transformé le corse, issu du toscan, en un effroyable sabir. Il est vrai qu'il n'y avait au début, ni écoles ni maîtres pour lancer un « *hola!* » salvateur et encore moins de linguistes avisés pour donner au bien parler toute sa valeur.

Aujourd'hui les gallicismes, dérivés du gaulois, pullulent dans le langage parlé, écrit et même diffusé par la radio et la télévision, afin que nul n'en ignore, donnant aux « *sapientoni* » (ceux qui prétendent savoir) la bague que il faut taper sur les doigts des « *ignuranti* » (qui ne savent absolument rien). Et transformer, par exemple, le mot « *Festival* » ainsi employé dans le monde entier en « *Festivale* » qui fait apparaître l'erreur mais que l'on s'attache à imposer au nom d'une identité proclamée mais souvent irritante. Pour en revenir à « *orosamente* » on retiendra que le français « *heureusement* » se traduit par « *afortunadamente* » en espagnol, « *luckily* » en anglais et « *per fortuna* » en italien. Mais faut-il, là aussi, que le corse se distingue par un gallicisme à hurler ? Comme tant d'autres tout juste bons à défigurer l'idiome qui avait jadis un visage.

Agenda/Brèves 4

Invité 6
Cédric Fruhauf, directeur du Palatinu

Politique 8
Etats : une évolution préoccupante

Société 10
Cyberchantage

Mode 15
La mode s'engage pour durer

Contact 24
Festival Arte Mare 2019
Alger, Nazareth, Naples... et la Mongolie !

Humeur 27

Sport 30
Course à pied : La leçon de vie de Bastien Caraccioli

LE REGARD DE Delambre

+ 008



ADEC : une bonne gestion mais des recommandations

Jean-Christophe Angelini, président de l'ADEC, accompagné de Jean-Charles Vallee, directeur général et Olivier Mosconi, directeur adjoint, ont convié la presse dans les locaux de l'Agence mercredi 16 octobre dernier afin de présenter le rapport d'observation définitive de la Chambre Régionale des Comptes relatifs à la gestion de



l'ADEC sur la période 2011-2017. Si la Chambre n'a pas effectué d'observations sur la gestion de l'Agence, elle a, toutefois, pointé cinq recommandations portant sur la requalification des agents contractuels de droit public, les conditions de rupture de contrats de travail, la réduction des jours de congé annuel, la nécessité de mener une démarche de performance fondée sur la fixation d'objectifs et la réduction des charges de personnel. L'ADEC a d'ores et déjà travaillé à ces recommandations.

La gronde de « Mossa Paisana »

Jeudi 17 octobre dernier, une vingtaine d'agriculteurs, tous membres du syndicat « Mossa Paisana » ont occupé les locaux de l'Agence des services de paiement d'Ajaccio. Une action qui s'est déroulée dans le calme durant une partie de la journée.



C'est ainsi que les agriculteurs ont dénoncé les « défaillances de l'Etat vis-à-vis de de la Corse par la pression constante exercée par les contrôles. » La situation des agriculteurs corses a été évoquée par Josiane Chevalier, Prêfète de Corse, le lendemain, à la suite d'une réunion au cabinet du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Station d'épuration d'Ajaccio : un retour progressif à la normale

Dans un communiqué paru dans la presse et dont nous faisons les relais, les services de Véolia



a expliqué, la semaine dernière, la remise en route progressive de la désodorisation de la station d'épuration des Sanguinaires à la suite de l'accident survenu le 18 septembre dernier. Cette remise en route s'est effectuée

grâce à une solution palliative proposée par les équipes de Kyrnolia et acceptée par les services de l'Etat sous couvert de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien. Cette solution a permis une efficacité pleine et entière de la désodorisation en fin de semaine dernière.



Barbara Carlotti en concert à l'Aghja - Ajaccio

Jeudi 31 octobre, 20h30

Auteure, compositrice, interprète, Barbara Carlotti est une artiste pluridisciplinaire, offrant des concerts atypiques et des spectacles à la croisée des arts. Elle collabore régulièrement avec des chorégraphes comme Julie Desprairies, des artistes de chansons, Philippe Katerine, Dominique A, Bertrand Burgalat, JP Nataf, Bertrand Belin, Michel Delpech ou Patrick Watson, O, Tristesse Contemporaine, des écrivains, Mathieu Riboulet et Arnaud Cathrine, des vidéastes et plasticiens tels que Cécile Paris, Florian Sicard ou encore des cinéastes comme Serge Bozon

et Axelle Ropert. Après un album auto-produit en 2005 et très remarqué, Lys Brisés (2006) et L'Idéal (2008), elle réalise 2 ateliers de création radiophonique sur France Culture et elle sort début avril 2012 L'amour, l'argent et le vent, son quatrième album encensé par la critique, 1er Prix de l'Académie Charles Cros et pour lequel elle donne une centaine de concerts en France entre 2012 et 2014. En 2013, elle est nommée dans 2 catégories aux Victoires de la musique : révélation scène et révélation public. En 2018, avec Magnétique, son nouvel album, Barbara Carlotti nous attire dans sa chambre, dans ses nuits de rêves, dans un temps qui s'étire et nous étirent. Magnétique a pour point de départ un cauchemar récurrent et tout un monde nocturne à explorer. Depuis

L'hommage à Antoine Sollacaro

À l'occasion du septième anniversaire de la disparition d'Antoine Sollacaro, assassiné le 16 octobre 2012 à Ajaccio, les avocats du barreau de la Cité Impériale se sont réunis devant le parvis du Tribunal aux côtés de Jeanine, son épouse. Le bâtonnier, Stéphane Nesa a fait lecture d'un texte dans lequel, citant de nombreux auteurs, il a rendu hommage à l'avocat disparu. Il a aussi demandé, sept après le drame, à ce que l'enquête avance et que des réponses soient dans ce sens apportées aux proches d'Antoine Sollacaro ainsi qu'à tous ses confrères.



sa prime adolescence, elle remplit des centaines de carnets dans lesquels elle note scrupuleusement les récits de ses aventures oniriques, fantastiques et fantasques. Elle décide en 2015 d'en faire la matière première de ses nouvelles compositions.

Musique baroque italienne à l'église Saint Roch

Mardi 29 octobre / 20h30

Au programme deux joyaux de la Musique Sacrée, le Salve Regina à deux voix d'Alessandro Scarlatti (1660 -1725) et le célèbre Stabat Mater à deux voix de Giovanni Battista Pergolesi (1710 - 1736). Originaire de Corse, Michelle Canniccioni suit des études musicales à Bastia puis à Paris où elle est admise à l'École de l'Opéra de Paris et finira par se spécialiser au CNIPAL de Marseille. Elle participe à de nombreuses productions entre 2000 et 2005 : Madame Butterfly, Carmen, La Bohème, La Veuve Joyeuse, les Contes d'Hoffmann... Elle se produit à travers le monde et dans des endroits prestigieux : Tokyo, Milan, Monte Carlo, Rio de Janeiro... Après des études de psychologie, Jean-Paul Bonnevalle suit la formation musicale professionnelle du Centre de Musique Baroque de Versailles. Il interprète les plus grands airs classiques dans les lieux les plus prestigieux de Paris à Londres, en passant par New York et le Luxembourg... et, participe à de grands projets grâce à des collaborations fructueuses avec, entre autre, les Arts Florissants, Accentus, les Musiciens du Louvre, l'Orchestre de Chambre de Paris. Originaire de Marseille, Elise Lancerotto débute des études musicales par la harpe à pédales. Son intérêt pour la musique ancienne l'amènera à découvrir l'orgue et le clavecin pour lesquels elle se passionne. Elle suit l'enseignement des plus grands.

DU 24 AU 27 OCTOBRE 2019

PORTO-VECCHIO // SAISON 3



LE PROGRAMME

Jeudi 24 octobre

- 19H** Cérémonie d'ouverture
- 20H** Cérémonie d'ouverture
Les Misérables de Ladj Ly
(2019) - 103 mn
Salle des congrès

Vendredi 26 octobre

- 14H** *Lillian* de Andreas Horvath
(2019) - 128 mn
Salle des congrès
- 16H30** *Nuestras Madres* de César Díaz
(2019) - 77 mn
Salle des congrès
- 20H** *Freedom* de Rodd Rathjen
(2019) - 92 mn
Salle des congrès

Samedi 26 octobre

- 14h** *Zero impunity* de Nicolas Blies et Stéphane Hueber-Blies
(2019) - 93 mn
Salle des congrès
- 16H** *XY Chelsea* de Tim Travers Hawkins
(2019) - 92 mn
Salle des congrès
- 19H** Cérémonie de clôture
Salle des congrès
- 20H** *Les Hirondelles de Kaboul* de Zabou Breitman et Éléa Gobbé-Mévellec
(2019) - 81 mn
Salle des congrès

Cédric Fruhauf, directeur du Palatinu

« *Le Palatinu est une vraie richesse pour Ajaccio et la Corse* »

La salle dédiée au sport et aux spectacles a entamé, le mois dernier, sa septième saison. Ouverte, en effet, en septembre 2013, elle abrite de nombreuses manifestations sportives notamment le volley où le GFCA brille de mille feux depuis cette date mais aussi la boxe, le handball ou même la pétanque. Sur le plan culturel, de grands noms de la chanson française et/ou internationale s'y sont exprimés. Sans compter sur les événements caritatifs que le Palatinu a également abrités. Six années et les perspectives à venir sur lesquelles revient Cédric Fruhauf, directeur de la structure...

Septième rentrée pour le Palatinu en septembre. Quel bilan peut-on dresser des six années écoulées ?

Il est très positif au niveau de l'utilisation. C'est un outil qui correspond vraiment au sport. Joueurs, encadrement, spectateurs, tous sont, au niveau du volley, très contents et cela s'étend, cette saison, au handball puisque le GFCA, promu en N1, y dispute ses rencontres à domicile. La salle convient également aux spectacles avec une acoustique parfaite. De nombreux artistes de renommée nationale ou internationale y sont venus. Pour l'heure, tout le monde est satisfait de cet écran.

Le Palatinu répond-il, aujourd'hui à ce que l'on attendait à son ouverture ?

Je pense, en toute modestie, que oui. Outre le volley, qui a écrit les plus belles pages de son histoire ici, nous avons, cette année les handballeurs du GFCA. Nous répondons également aux attentes des établissements scolaires puisque le collège du Stiletto a ouvert il y a un mois et nous accueillons les élèves chaque matin durant l'année scolaire. La partie sportive a été très développée cette année avec les élèves le matin, les entraînements des pros l'après-midi, la NIII du volley en soirée... Le week-end est, quant à lui, dédié aux matchs ou aux spectacles. Un bon planning... Jusqu'à présent, nous avons équilibré le sport et les spectacles. Cette année, la salle sera, aux deux tiers, dédiée au sport. Cela va changer les ouvertures au public. Mais il faut savoir que dans sa configuration initiale, le Palatinu est un Palais des Sports. C'était sa vocation première.

Les temps forts des six années écoulées ?

On va commencer par le GFCA volley et un palmarès qui parle de lui-même : six années de play-offs, deux coupes de France, une Super coupe, cinq ½ finales du championnat de France, la coupe d'Europe... L'histoire du club s'est bâtie ici. On a, en outre, fidélisé un public avec une moyenne qui oscille entre 800 et 1200 spectateurs par match, ce qui est

remarquable. D'autres clubs de l'élite seraient heureux d'accueillir autant de monde... Pour ce qui est des spectacles, nous avons eu de grands noms : Vanessa Paradis, Soprano, Fréro Delavega, Mesmere sans compter sur les groupes et chanteurs corses : I Muvrini avec les 300 collégiens à deux reprises, Canta 73, Patrick Fiori, Jean-Charles Papi, Petru Guelfucci plus récemment avec Francis Cabrel. N'oublions pas que nous avons la plus grande salle de Corse avec une capacité de 3000 personnes assises et debout. À titre de comparaison, la deuxième salle après la nôtre est le théâtre de Bastia d'une capacité de 800 places. Outre le volley et les spectacles, nous avons accueilli des galas de boxe, la pétanque, une manche européenne du futvolei mais aussi, chaque année le marché des jeunes ou des galas de danse. On est arrivé à ouvrir la salle à des activités qui ne s'y prêtaient pas forcément. Organiser une grande compétition de pétanque au mois de janvier était, au départ, un sacré challenge.

Le Palatinu semble plutôt dédié à des activités en dehors de la saison estivale. Était-ce une volonté ?

Quand on a conçu le Palatinu, c'était plutôt pour les Corses et plus particulièrement les Ajacciens pour des activités qui s'étalent de septembre à juin. La salle n'était pas spécialement dédiée aux touristes. Et je crois que la salle répond aujourd'hui entièrement aux ambitions initiales.

Un outil pérenne ?

Au niveau de son utilisation, je répondrai que oui. Pour ce qui est des finances, c'est un peu plus dur. Le budget annuel s'élève à 500000 euros et ce n'est pas toujours évident de faire vivre la structure. Mais on y arrive par un travail quotidien. Je dois, à cet effet, rendre hommage à toute mon équipe puisque nous sommes huit, au total à y travailler. Vu l'importance du lieu, c'est peu, ce qui nous oblige à être polyvalents. On adore le Palatinu et on se bat pour qu'il conserve tout ce qui fait sa notoriété. Pour exemple, nous avons attaqué la septième



saison et les locaux sont dans un état de propreté remarquable. C'est aussi une fierté à laquelle on peut rajouter une reconnaissance nationale. Des personnes ayant des projets similaires nous appellent. Les clubs de volley se dotent d'un outil similaire. On a été quelque peu les précurseurs de ce type d'outil puisque dix clubs sur les douze qui composent la Ligue A, dispose d'une salle similaire à la nôtre. Au niveau culturel, je reçois aussi régulièrement des appels de personnes qui se renseignent sur le fonctionnement du Palatinu et la manière par laquelle il vit. Ce sont des signes encourageants qui démontrent que nous sommes sur la bonne voie. Grâce aux médias, nationaux ou régionaux, notre notoriété s'établit peu à peu. Cette année encore, un artiste de renommée nationale nous a sollicités pour une tournée qui passera par le Palatinu. Par ailleurs, nous tournons à plus de 1000 personnes sur des concerts d'artistes locaux. L'acoustique, la visibilité, le confort et le parking viennent s'ajouter et contribuent à en faire un outil culturel et sportif majeur dans l'île.

Le service public ?

Nous sommes un établissement public industriel et commercial avec une partie qui lui est dédiée en répondant, à cet effet, à une demande. Nous appliquons, dans ce cas, un tarif préférentiel comme c'est le cas, par exemple, pour le collège du Stiletto ou les entraînements de volley, handball ou l'utilisation, par exemple du mur d'escalade. On essaie, pour le reste d'être juste au niveau du coût.

Il faut tout même boucler le budget. Comment y parvenez-vous ?

Nous sommes autofinancés à hauteur de 50%. Ce sont des subventions de suggestion particulières attribuées par la mairie. Le reste se compose de locations culturelles ou sportives. Les utilisateurs participent, alors, au financement de la salle.

La programmation ?

Elle s'effectue par le biais de deux promoteurs locaux qui prennent des renseignements et proposent le lieu à des artistes. Dans certains cas, comme Patrick Fiori qui sera là le 8 décembre, l'artiste prend directement contact. Il est important, par ailleurs, de souligner le travail des bénévoles mandatés par les clubs ou même parfois au niveau culturel. Ce sont des gens qui se côtoient et créent des énergies qui contribuent au vivre ensemble C'est aussi l'une des vocations du Palatinu. On a toujours voulu miser sur l'existant.

2019-2020 ?

On espère de bons résultats en volley, le GFCA repart avec un budget plus faible. Les handballeurs, qui s'entraînent chaque mardi et jeudi seront là toute la saison. Et ils tournent plutôt bien. On aura des spectacles (Pietragalla, Mesmere, Fiori), à raison d'un ou deux par mois. C'est un public différent et il est important de lui ouvrir notre espace.

Vous avez également été présents au niveau caritatif. Dans quelle mesure ?

On s'est investi lors des incendies de janvier 2018, au profit des pêcheurs suite à la tempête Adrian, pour la Marie Do, la Ligue contre le cancer. Le lieu a été mis à disposition par la Ville d'Ajaccio et il est important de tenir compte de volet.

Le Palatinu aujourd'hui ?

Je crois que les gens ont compris toute l'utilité de lieu. Il y en a pour tous les goûts. C'est une vraie richesse pour Ajaccio et la Corse.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

Etats : une évolution préoccupante

Les Etats et leurs clientèles, pour conserver de la présence, de l'autorité et des privilèges, ne voient d'autres issues que de se faire liberticides et autoritaristes.



Violences policières dans les rue de Paris

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, la Corse vit à l'heure du blocage. L'autorité et les moyens d'action de l'Etat ne sont pas prioritairement mis au service de la démocratie, de la protection des citoyens, du développement durable du territoire et de la cohésion sociale. Au contraire, l'Etat se complait dans des démarches autoritaires visant à compliquer la tâche, déjà très lourde, de la majorité territoriale. Le refus de toute évolution institutionnelle nie le vote majoritaire des Corses en faveur de forces politiques n'ayant jamais caché leur volonté d'aller en ce sens. Ce refus interdit quasiment aussi de recourir à des solutions économique, sociales, environnementales et culturelles spécifiques. La référence à l'état de droit se décline essentiellement en la non prise en compte de l'évolution politique majeure qu'a été l'arrêt de l'action clandestine

et en un acharnement policier, administratif et judiciaire ciblant de nombreux nationalistes. Le recours préfectoral à l'encontre de la délibération de l'Assemblée de Corse portant attribution à SFR de la délégation de service public concernant la conception, l'établissement et l'exploitation du réseau très haut débit de la Corse, a montré que l'Etat était prêt à retarder un chantier vital à seule fin de chercher à ternir l'image du Président du Conseil Exécutif. Il convient de saluer l'honnêteté et l'impartialité du juge administratif qui a estimé que les vices de procédure invoqués n'étaient pas de nature à créer un doute sérieux sur la validité du contrat de concession. Les opposants à l'aménagement d'un centre d'enfouissement des déchets sur une rive du Tavignano, se heurtent à l'absence de volonté de l'Etat de défendre les décisions prises par ses services afin de s'opposer à ce

projet dont la réalisation ruinerait tout développement durable en aval du site. Et ceci semble résulter d'une démarche irresponsable visant à faire croire que l'Etat est contraint de se déjuger parce que la majorité territoriale n'aurait pas su trouver de nouveaux sites d'enfouissement ! Enfin, après des années de laxisme voire d'incitation à la fraude ayant profité à des brebis galeuses, l'Etat s'emploie, par des contrôles massifs et une médiatisation à l'extrême des irrégularités constatées, à faire clouer au pilori par l'opinion publique les éleveurs pratiquant l'élevage extensif et à réduire l'octroi d'aides européennes. Ce qui met en danger de mort l'élevage traditionnel et les efforts consentis par de nombreux éleveurs pour aller dans le sens de l'authenticité et de la qualité. Tout cela est plus que préoccupant. D'autant que la Corse n'est pas seule à être affectée. Sur le Continent français

et ailleurs aussi dans l'espace méditerranéen, l'Etat évolue vers l'autoritarisme.

Une donnée particulièrement perceptible

Dans l'Hexagone, depuis l'automne 2018, les réponses policières et judiciaires à ce qu'on a appelé la « crise des Gilets jaunes » ont donné lieu à des formes d'intervention très violentes de la part des forces de l'ordre et à de lourdes sanctions à l'encontre de manifestants. Par ailleurs, une loi particulièrement sécuritaire a été adoptée. La loi du 10 avril 2019 a accordé des dispositions supplémentaires aux autorités pour « mettre hors d'état de nuire les casseurs et les agresseurs des forces de l'ordre » lors de manifestations. Les policiers peuvent contrôler les effets personnels des passants (contrôle visuel, ouverture et fouille des sacs, palpation de sécurité), ainsi que les véhicules. Le fait pour une personne de dissimuler totalement ou partiellement son visage est considéré comme un délit puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Détenir des fusées d'artifice ou toute arme par destination peut être puni de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. Enfin, il est prévu la possibilité pour l'Etat de se retourner contre les auteurs de dommages. Ailleurs, l'évolution autoritaire de l'Etat est aussi une donnée particulièrement perceptible. Cela concerne bien sûr des Etats qui n'étaient par des exemples en matière de décentralisation et de démocratie. Ainsi l'Etat turc qui compte des dizaines de milliers de prisonniers politiques depuis une étrange voire opportune tentative de coup d'état, et oppresse en permanence les Kurdes vivant dans et hors de ses frontières, se fait belliciste pour faire taire ses oppositions internes. Quant à l'Etat algérien, il n'a que faire de la Révolution du Sourire qui, par des manifestations massives et pacifiques ayant lieu tous les vendredis depuis plusieurs mois, exige une moralisation de la gestion publique et des élections libres. Cet Etat est par ailleurs sourd aux revendications des berbères. La réalité algérienne est que, dans les commissariats et les casernes, la Police et l'Armée attendent impatiemment l'élection présidentielle du 12 décembre prochain qui, en reconduisant un de leurs protégés, leur donnera le prétexte légal de mater les opposants. Mais le plus inquiétant est qu'à l'instar de ce qui se passe en France, la liberté est remise en cause dans des Etats où l'on aurait pu croire qu'elle était une conquête irréversible ou du moins solide. Ainsi, ces derniers jours,



Violences policières dans les rue de Barcelone

pour avoir osé organiser un référendum d'autodétermination, neuf dirigeants indépendantistes catalans ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 13 ans d'emprisonnement. L'Etat espagnol et son appareil judiciaire ont ainsi affirmé et affiché que peu leur importait que 50 % des habitants de la Catalogne et probablement 75 % des Catalans soient favorables à l'indépendance de leur territoire. A quoi attribuer que les Etats apparaissent de moins en moins respectueux des libertés individuelles et collectives ainsi que des élans démocratiques. L'explication la plus plausible est qu'étant de moins en moins « providence » du fait de politiques libérales

étant imposées par les grands groupes financiers et les multinationales, que perdant ainsi des pans entiers de légitimité et de pouvoir d'action, et qu'étant de plus en plus contestés par des populations se ressentant délaissées ou opprimées, les Etats et leurs clientèles, pour conserver de la présence, de l'autorité et des privilèges, ne voient d'autres issues que de se faire liberticides et autoritaristes. « Nous n'avons qu'une liberté : la liberté de nous battre pour conquérir la liberté » a très justement énoncé l'écrivain et journaliste Henri Jeanson.

• Pierre Corsi

Cyberchantage

Une nouvelle escroquerie est en vogue sur Internet : le chantage aux images intimes, autrement appelé sextorsion. Quelques règles de prudence permettent de se prémunir contre les tentatives de chantage aux photos ou aux vidéos à caractère sexuel, véritable fonds de commerce les cybercriminels et autres pédocriminels.



Technique d'escroquerie

De vrais-faux hackers prétendent détenir votre mot de passe et avoir des preuves de fréquentation de sites pornographiques depuis votre ordinateur. Ils menacent de révéler le tout à votre entourage. Une somme d'argent est réclamée pour garder le silence. Dans le doute, certains internautes crédules cèdent à la menace qui n'est en fait qu'une escroquerie. Les cas se multiplient. La grande majorité des victimes sont des hommes, adolescents ou adultes. Fin août, la police de Haute-Corse a publié sur sa page Facebook des conseils pour faire face aux opérations d'arnaques à la webcam. Apparemment, les services étaient de plus en plus souvent saisis par des personnes victimes d'intimidation qui reçoivent des messages du genre : « *Tu as visité des sites pornos... Tu as 24 heures pour payer ou la vidéo sera diffusée sur le net* ». La sextorsion fait donc aussi des ravages en Corse. Il est conseillé aux victimes de ces messages de rester maîtres de leur vie privée. C'est-à-dire de ne

jamais accepter des propositions d'amitié ou de rencontre en ligne de personnes. Dans la mesure où toute conversation par webcam est susceptible d'être enregistrée, il est conseillé de désactiver sa webcam. Et enfin, il ne faut pas payer. Si jamais la rançon a été payée, il faut contacter sa banque pour essayer de faire annuler la transaction. Enfin, dernière et ultime précaution si ce type de mail est arrivé dans la messagerie : changer le mot de passe de la messagerie, si c'est le même que celui mentionné dans l'e-mail. De manière générale, une bonne pratique consiste à changer régulièrement les mots de passe et de ne pas utiliser le même pour plusieurs services, qu'il y ait tentative de sextorsion ou pas.

À grande échelle

La technique de sextorsion est très répandue et peut toucher des jeunes et des enfants, plus vulnérables devant les menaces du net. Il n'est pas rare que des pédocriminels se cachent derrière un faux profil de mineur

pour se procurer du matériel pédopornographique. C'est pourquoi l'Office européen de police Europol a publié un film « *Say No* » qui illustre le modus operandi des cybercriminels : ceux-ci commencent par tisser des liens de confiance avec leurs victimes pour se procurer des photos intimes d'elles avant de les menacer de diffuser ces images compromettantes. Pour aider la police à remonter les pistes, il est demandé aux victimes d'enregistrer tous les messages et de faire des captures d'écran. Les e-mails de chantage sont deux fois plus fréquents que les attaques des messageries d'entreprise, de plus en plus sophistiqués et ils sont capables de contourner les passerelles des courriers électroniques. Un individu sur dix est la cible de cyberchantage ou de sextorsion. Dans une récente conférence sur le cybercrime, le Directeur de Cybercriminalité d'Interpol reconnaît que « *le monde cybercriminel est agile et s'adapte, se connecte et coopère d'une manière que nous n'avons jamais imaginée, même il y a quelques années, posant des défis au modèle traditionnel de l'ordre* ». Les principaux défis que les gendarmes du net ont à relever concernent les attaques des messageries d'entreprise (BEC, Business Email Compromise); le dark web autant en tant que média pour la vente de produits illicites (drogue, armes, données compromettantes) qu'en tant qu'espace de non droits; le développement des technologies qui produit de plus en plus de données, sans contrôle, fragilisant les États et les lois, et donc les individus.

Grosse arnaque

L'escroquerie repose sur la crédulité des personnes. Alors que non, le phisher n'a pas eu accès au contenu de l'ordinateur, il a juste démontré qu'il avait envoyé un mail en prétendant qu'il provenait d'un tiers. Même si le mail contient le mot de passe supposé de la victime, ce mot de passe est en général obsolète, issu d'une vieille base de données d'un site qui n'était pas sécurisé. Il n'est pas difficile de croire qu'un pirate puisse prendre le contrôle du micro et de la webcam. Un logiciel malveillant fait ça très bien : « *remote access trojan* » (RAT). Les cybercriminels jouent sur les peurs. Un simple autocollant sur la webcam rend aveugle l'escroc informatique.

• Maria Mariana

Il était une fois l'agriculture en Corse

Depuis qu'il a pris les rennes de l'institution il est au taquet suivant son expression. L'élection s'est faite en pleine crise du monde agricole insulaire, dont la démission de Pierre Acquaviva en juillet dernier après quatre mois de mandature, à la tête de la chambre d'agriculture régionale. Jean-François Sammarcelli nous a reçu malgré son emploi du temps chargé, n'oublions pas qu'il est éleveur ovin et transformateur fromager à Lama.



Le but de l'élection était de rassembler avec un seul président pour les deux chambres n'est-ce pas ?

Il faut savoir que chaque fois qu'il y a une élection des chambres consulaires d'agriculture aussitôt il y a l'élection de la chambre régionale (CRA) qui suit. Nous avons cherché une solution afin de présenter un candidat unique pensant qu'il était temps de tourner la page de la discorde.

La démission de Pierre Acquaviva en a surpris plus d'un qu'en pensez-vous ?

J'ai repris le flambeau par rapport à la situation actuelle. L'élection de la chambre régionale actuelle découle de l'élection des deux chambres départementales réalisée dans un climat très passionné, mais dont le vote a été unanime. Nous avons à présent une chambre régionale unie et notre mission est d'apaiser les tensions.

Comment sera gérée cette alternance ?

L'union faite par Pierre n'a pas été cassée au contraire, la chambre de Haute-Corse assurera la présidence durant deux ans et demi et la chambre de Corse du sud prendra le relais à travers l'un de ses élus pour terminer la mandature. A terme il y aura une chambre unique.

Le monde agricole insulaire avait été secoué par l'affaire « des primes européennes », ce qui avait agacé particulièrement l'ancien président, qu'en est-il à présent ?

Les aides européennes constituent un véritable imbroglio. Au-delà des primes, on nie les espaces pastoraux, la filière animale est la plus vieille filière de Corse. La filière bovine souffre d'une mauvaise publicité due à la divagation (mauvais comportement, vaches sauvages). Il faut faire le constat de ce qui se passe aujourd'hui et ne surtout pas faire l'impasse sur les jugements condamnables.

Quelles sont vos ambitions ?

Avoir une ligne politique ferme, pour la filière qui est en souffrance et tracer une feuille de route avec les moyens que nous nous sommes fixés pour réaliser nos objectifs.

900 exploitants seront privés de l'aide européenne cette année après contrôle des services de l'Etat ?

Du jour au lendemain, plus de primes donc plus de production. Les fournisseurs n'ont pas des cahiers de comptes étirables. Les agriculteurs corses ont été sanctionnés, les bons comme les mauvais. On nous nie le droit d'exister sur le parcours avec nos bêtes, c'est une éradication du monde de l'élevage en corse. Ce n'est pas le contrôle qui est gênant, c'est son interprétation qui est ubuesque. Aujourd'hui, nous sommes dans un désastre sociétal avec un silence assourdissant de l'Etat.

• Interview réalisée par Danielle Campinchi

journaldelacorse@orange.fr

Déchets : l'espace rural ne doit plus être la poubelle des villes

S'il faut vraiment en passer par l'enfouissement, que les quatre zones produisant la majeure partie des déchets insulaires consacrent un coin de leurs territoires à stocker leurs déchets.

Réunis au sein du collectif Tavignanu Vivu, des habitants de la vallée du Tavignanu et de la plaine d'Aleria sont en première ligne pour s'opposer au projet de construction d'un CET (centre d'enfouissement de déchets) sur la commune de Ghjuncaghju. Il y a trois ans, ils étaient seuls. Ils ont su résister au découragement, aux pressions et aux menaces. Ils ont surmonté l'indifférence ou l'hostilité de décideurs politiques. Ils ont été confrontés à vingt ans de couardise et d'impéritie des autorités publiques qui n'ont permis ni de construire une unité de valorisation thermique (incinérateur), ni de généraliser le geste de tri. Ils ont expliqué que l'image et l'attractivité des territoires concernés seraient irrémédiablement dégradées. Enfin, ils ont consulté des experts qui, d'une part, ont mis en exergue un risque élevé d'affaissement des sols, la proximité des eaux du Tavignanu et de graves menaces sur la biodiversité ; et qui, d'autre part, ont affirmé

préfet Alain Thirion alors en poste en Haute-Corse, et ce après avoir sollicité les avis d'un expert indépendant et du CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques), prenne un arrêté portant avis défavorable. Mais la société Oriente Environnement, l'acteur économique porteur du projet de CET, n'a pas renoncé. Arguant que l'avis défavorable du préfet était insuffisamment motivé, elle en a demandé l'annulation. Le 19 septembre dernier, le rapporteur public du tribunal administratif de Bastia a demandé l'annulation de l'arrêté préfectoral. Le 3 octobre dernier, le tribunal administratif est allé en ce sens.

U troppu stroppia !

Je n'entends pas remettre en cause la compétence ou la probité des magistrats. En revanche, le comportement de l'Etat qui n'a rien fait pour défendre le bien fondé de l'arrêté du préfet Thirion me laisse perplexe. Je suis d'autant plus dubitative que, depuis le 3 octobre, ni l'actuel préfet de Haute-Corse, ni la préfète de Corse n'ont fait part d'une intention de faire appel. L'Etat semble se désintéresser de la situation ou, pire encore, se déjuger. Aussi je comprends que Tavignanu Vivu, qui pour sa part va faire appel, soupçonne « une trahison » et soit très inquiet. Le collectif semble certes aujourd'hui moins seul. En effet, le Président du Conseil Exécutif Gilles Simeoni et les principaux partis nationalistes l'ont assuré de leur soutien. Mais il semble que cela ne sera pas d'un grand secours et que Tavignanu Vivu ne pourra vraiment compter que sur sa capacité de mobiliser et une victoire en appel. A mon modeste niveau, j'appelle au soutien. Je précise qu'il ne s'agit pas de stigmatiser les porteurs du projet. Chacun est libre d'avoir des idées, de faire preuve d'initiative



et de chercher à gagner de l'argent. En revanche, il est temps de remettre en cause le recours à l'enfouissement car, pour au moins des décennies, les territoires situés en aval des sites d'enfouissement de Viggianello, Prunelli di Fium'Orbu et Tallone verront leur image affectée, leurs sols pollués polluants et leur potentiel de développement gravement diminué. Aussi, s'il faut vraiment en passer par l'enfouissement, je préconise que les quatre zones produisant la majeure partie des déchets insulaires (régions ajaccienne et bastiaise, Balagne, Extrême-Sud), en attendant d'avoir réussi à y généraliser le geste de tri, consacrent un coin de leurs territoires à stocker leurs déchets. L'espace rural ne doit plus servir de poubelle aux villes. U troppu stroppia !

• Alexandra Sereni



que l'étude d'impact comportait des omissions et des inexactitudes visant à intentionnellement tromper la population. C'est donc la détermination et le courage des membres de Tavignanu Vivu qui ont permis qu'en 2016 le

Tamanta strada...

Une si longue route... L'expression utilisée par Gilles Simeoni le 17 décembre 2015 prend aujourd'hui une tournure amère et ambiguë. « Oui, cela a été un long, un très long chemin. Tamanta strada... Mais à partir d'aujourd'hui, une autre Histoire commence. » proclamait-il. Aujourd'hui il semblerait que la route soit aussi longue du côté de la réalisation du rêve. Car à vrai dire si on constate une constante agitation du côté du nouvel establishment on doit aussi avouer une absence de résultats probants pour ne pas dire un enlisement.

Les leçons de la préfète

J'ai déjà dit dans un précédent papier combien j'avais trouvé médiocre la réaction de la préfète au cri de détresse de la société corse dénonçant le phénomène mafieux. Mais je dois avouer qu'elle sait aussi mettre le doigt là où l'exécutif corse patauge comme un enfant dans une flaque de boue. Lorsqu'elle dénonce les attermolements concernant les déchets, l'incapacité des responsables locaux à prendre des décisions courageuses, elle a entièrement raison. L'affaire des déchets a maintenant assez duré. Nous aurons tout essayé : nier le



problème, le déporter vers le continent, l'enfouir sous cette terre dont nous n'avons cessé de chanter la beauté et les vertus. Aujourd'hui nous voilà au pied du mur. Refuser l'incinérateur continue de m'apparaître comme la pire des absurdités. D'autant qu'on ne connaît toujours pas avec exactitude les

arguments des opposants sérieux sinon cette peur enfantine du feu qui hier provoquait un recul devant les incinérateurs mortuaires. La préfète l'a dit calmement : l'exportation vers le continent serait « contraire à toute logique d'économie circulaire et n'est donc pas envisageable sur le plan réglementaire et pas soutenable financièrement pour nos concitoyens... À ce stade, le constat s'impose ; la Corse sera confrontée à un déficit de stockage d'environ 80.000 tonnes en 2020, et de 110.000 tonnes en 2021 si aucune capacité nouvelle n'est dégagée en 2020. Et nous savons d'ores et déjà que pour finir la seule année 2019, une mise en balle s'avère inévitable. » Mais une mise en balle qui déboucherait sur quelle solution ? Pour l'instant le mystère est total tandis que nous nous acheminons vers une catastrophe sanitaire. La solution de l'Ecolpol d'Alexandre Lanfranchi, repoussé par la majorité nationaliste pour des raisons vraisemblablement purement clientélistes ou craintives, a le mérite d'exister. La préfète s'apprête à donner son accord et elle a raison. Gilles Simeoni rétorque qu'il est attaché à ce que le traitement des déchets reste dans le domaine public. Il a raison en théorie. Mais la société Rocca traite les déchets et jusqu'à nouvel ordre n'appartient pas au service public. Certes les marchés sont proposés par le public mais les traitants sont privés. On voit donc mal pourquoi l'exécutif s'oppose à la solution Lanfranchi d'autant que ce dernier a précisé être d'accord pour céder son entreprise à la CTC. De toute manière,

nous ne pouvons rester ainsi comme des enfants la tête sous l'oreiller à feindre de croire que puisque nous ne voyons rien, il n'arrivera rien. Ou plutôt si, en ne faisant rien nous pouvons être certains qu'il n'arrivera rien alors qu'il est vital qu'il arrive quelque chose.

Une petite leçon de sociologie

Dans un excellent article paru dans Mediapart la journaliste Ellen Salvi souligne le décalage entre le langage de l'État qui désire que la Collectivité fasse ses preuves et obtienne des résultats probants et les nationalistes qui continuent de raisonner en termes historiques et symboliques : Pasquale Paoli, la Constitution, le statut etc. sans jamais expliquer en quoi l'inscription dans la Constitution ou l'autonomie permettrait à la majorité d'être plus efficace. Or — et je l'ai déjà écrit — contrairement à ce qu'ils ont prétendu les nationalistes n'ont pas été élus grâce à un tsunami électoral mais grâce au vote de quelques pour cent de personnes qui, comme sur le continent, pratiquaient un dégagisme pour essayer « autre chose ». Et, comme l'a démontré une enquête du Figaro il se trouve qu'une partie non négligeable de cet électoral est formée de continentaux,



jeunes et désireux de participer à la vie locale. Or s'il existe un socle qui votera nationaliste contre vents et marées, l'avenir de la majorité tient à ces marges fluctuantes. En continuant à s'accrocher à une symbolique du siècle passé, à hésiter sans cesse au point de sembler pratiquer un immobilisme désespérant, les nationalistes finiront par perdre leur crédit au sein de ce peuple qu'ils servent avec parcimonie. C'est non seulement le discours qu'il faut revoir mais également la méthode pour espérer durer mais surtout réussir.

• GXC

Climat : 2040 annus horribilis pour les zones méditerranéennes ?

Changement climatique dans la zone méditerranéenne : les experts émettent des prévisions très préoccupantes.

Connaissez-vous l'UpM (Union pour la Méditerranée) et le MedECC (Mediterranean Experts on Climate and environmental Change) ? Non ? Eh bien souffrez que je vous en touche un mot ! L'UpM est une organisation qui comprend les 28 États membres de l'Union Européenne et 15 États d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Europe du Sud-Est. Le MedECC est un réseau international



d'experts scientifiques. Ces derniers sont prudents, sérieux et compétents ! Ce qui m'attriste beaucoup car leurs travaux ont débouché sur des résultats alarmants. Chargés par l'UpM d'une étude portant sur le changement climatique dans la zone méditerranéenne, ils ont récemment publié un rapport constatant que les pays méditerranéens sont particulièrement touchés. En effet, l'augmentation des températures y a en moyenne atteint + 1,5 °C alors qu'à l'échelle mondiale la hausse a été de + 1,1 °C. Ces experts ont aussi émis des prévisions très préoccupantes à l'horizon 2040. L'augmentation des températures devrait atteindre 2,2 °C. Les épisodes de canicule seront probablement plus fréquents et intenses. Les précipitations baisseront sans doute de 30 % dans plusieurs

régions. Les épisodes de pluies torrentielles risquent d'être de plus en plus fréquents.

Populations menacées !

Si rien n'inverse la tendance, tout cela impactera directement les conditions de vie des populations. La sécurité alimentaire sera menacée : prolifération des parasites et des mycotoxines (substances toxiques produites par des moisissures) dans les espaces agricoles et les sites de stockage ; baisse des rendements affectant les cultures ; réduction des zones agricoles en raison de l'élévation du niveau de la mer ; moindres récoltes du fait de périodes de sécheresses et de vagues de chaleur ; appauvrissement de la ressource halieutique due au réchauffement de l'eau de mer. L'élévation du niveau de la mer touchera un tiers de la population des zones côtières. La disponibilité en eau douce naturelle diminuera de 15 % à la suite de l'intrusion d'eau de mer dans les nappes phréatiques. Baisse des précipitations et hausse des températures s'ajoutant à la croissance démographique, feront que la population méditerranéenne « pauvre en eau » (moins de 1000 m³ par habitant et par an) passera de 180 millions d'individus à plus de 250 millions. Les maladies et les décès liés à la chaleur et à la transmission vectorielle seront plus fréquents, en particulier dans les villes et chez les populations les plus vulnérables (personnes âgées, enfants en bas-âge, pauvres. Des guerres éclateront pour le contrôle des ressources en eau.

Territoires en danger !

L'organisation et l'environnement et les écosystèmes des territoires seront eux aussi très impactés. L'élévation du niveau de la mer, les ondes de tempête, les crues et l'érosion affecteront directement les ports, les villes

portuaires, les infrastructures côtières ainsi que les zones humides et les plages. Les méga incendies, causés par des conditions chaudes et sèches, détruiront des superficies forestières de plus en plus importantes, nuisant ainsi à la biodiversité et à la capacité d'absorption du CO₂. L'acidification de l'eau de mer et l'augmentation de sa température entraîneront la raréfaction ou la perte de nombreuses espèces marines. Sur la terre ferme, seront à déplorer la dégradation des forêts, la disparition de zones humides et l'appauvrissement de la faune et de la flore. La profération des moustiques-tigres et des méduses tournera à l'invasion. De nouvelles espèces de plantes et d'animaux provoqueront la perte d'espèces



indigènes. 2040 annus horribilis pour les zones méditerranéennes ? Mondialisation des déplacements et des échanges, spéculation immobilière gourmande de sols, démographie galopante au Sud, timidité des politiques publiques écologiques, insuffisance de mobilisations et d'actions citoyennes, soumission à la culture de la consommation, tout va hélas en ce sens.

• Alexandra Sereni

La mode s'engage pour durer

En 2019, les créateurs ont bien compris qu'il ne suffisait plus de produire des tendances pour conserver leur puissance. Cette saison, les marques n'ont jamais été aussi conscientes de leur impact, autant environnemental que social. Focus sur ces pièces aussi charmantes qu'engagées, le début d'une ère nouvelle.

Daphné Burki x Sarenza pour le Secours Populaire

Le 15 octobre, l'animatrice de l'émission Je T'aime etc. sur France 2 et figure de mode française Daphné Burki a dévoilé une collection exclusive de chaussures. En collaboration avec Sarenza, la marraine du Secours Populaire est devenue créatrice d'une ligne où daim, coloris d'automne et confort optimal se marient. Pour l'occasion, l'égérie a reversé



la totalité de ses revenus à l'organisation caritative. Aussi, pour chaque paire achetée, 10 € seront reversés directement au Secours Populaire. Daphné Burki est engagée depuis de nombreuses années auprès de cette association : cet été, nous avons pu la croiser dans une campagne décalée pour la marque Cahu et son grand cabas coloré. Pour chaque pièce achetée, un enfant a pu partir en vacances. Une ambassadrice au grand cœur et des maisons solidaires !

Daphné Burki x Sarenza, à partir de 139 € sur [Sarenza.com](https://www.sarenza.com).

Maje et ses matériaux durables

Une nouvelle gamme de jeans eco-wash. Son nom : « First Stone », comme une première pierre à l'édifice de la mode de demain éco-responsable.



En démarrant son chemin par le jean, Maje s'attaque donc à l'un des vêtements les plus polluants au monde. Avec cette collection capsule, la maison s'engage à produire du denim d'une nouvelle génération, en réduisant de 95% l'utilisation d'eau, de 50% les produits chimiques ou encore de 79% son utilisation en énergie pour le délavage de ces pièces. Pour cet hiver, 95% de la collection de jeans sera eco-wash mais ce n'est pas tout : les manteaux en laine recyclée seront présents à 47%. Enfin, exit la fourrure, 100% des pièces seront alors en fausse fourrure. En 2020, 100% des jeans seront respectueux de l'environnement, et 70% des t-shirts seront en coton organique. Une nouvelle définition de la tendance.

[fr.maje.com](https://www.fr.maje.com)

Octobre rose et la mode

En octobre, l'association « Le Cancer du Sein, Parlons-en » a été soutenue par de nombreuses marques de prêt-à-porter, à l'occasion d'Octobre Rose. Pour militer et combattre ce fléau, aussi féminin que masculin, La Halle a créé un t-shirt spécial, tout comme Camaïeu. Mais ce sont également les griffes

de lingerie qui ont suivi cette bataille : Chantelle a revisité sa brassière SoftStretch pour toutes les femmes, ou encore la marque Else a reversé 8% de tous ses revenus à la Breast Cancer Research Foundation.

Chantelle



SPORTSTRETCH - Brassière rose stretch (62-91) (90)

Designed by CL

En Corse, l'association Belles et Battantes met en place tout au long de l'année des actions pour soutenir les personnes atteintes par cette maladie.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page Facebook « Association Belles et Battantes ».

• Julie Sansonetti

Le coup d'état judiciaire de l'Espagne contre la Catalogne

La Cour suprême espagnole a condamné le lundi 14 octobre neuf des douze Catalans jugés pour leur rôle dans l'organisation du référendum séparatiste en 2017 à des peines allant de 9 à 13 ans de prison pour sédition et détournement de fonds publics. Et si ces peines sont nettement inférieures à celles réclamées par le parquet qui avait requis jusqu'à 25 ans de prison dans le cas de l'ancien vice-président régional Oriol Junqueras, elles n'en constituent pas moins un scandale antidémocratique au sein même d'une Europe qui se pose souvent en parangon de vertu. La mobilisation des indépendantistes qui débute à l'heure où cet article est écrit constitue à la fois le dernier acte du référendum raté et un test pour le futur du mouvement indépendantiste catalan.

Coup d'État démocratique ?

Que le référendum de 2017 ait été une catastrophique erreur menée par les indépendantistes est désormais un fait avéré. Ces derniers n'avaient pas les moyens politiques d'imposer la sécession d'avec l'État espagnol. De surcroît, le camp indépendantiste reste légèrement minoritaire en Catalogne. Et on n'impose pas un nouvel état avec 48 % des citoyens. Cela étant dit, les accusations de sédition, de détournements de fonds utilisés pour justifier des condamnations extrêmement lourdes constituent un scandale démocratique



qui n'a pas eu l'air d'émouvoir les responsables européens. Le parquet n'avait pas hésité à qualifier les événements de 2017 de « coup d'État » alors que la défense rétorquait que la violence était venue quasi exclusivement de

la police le jour du référendum. Insistant sur le caractère pacifique de leur mouvement, les accusés avaient assuré pour la plupart qu'ils recommenceraient s'ils le pouvaient. Cette détermination a galvanisé les sympathisants indépendantistes qui ont décidé l'organisation d'un tsunami démocratique. Cet ultime acte de la partie qui a débuté il y a deux ans ne saurait être un échec si l'indépendantisme veut perdurer.

Un climat de guerre civile

La confrontation violente est désormais inévitable. Les indépendantistes n'ont plus rien à perdre. Laisser passer les condamnations reviendrait à courber la tête devant l'état central. Mais la réciproque est vraie. L'état central ne peut céder devant la rue d'autant qu'un récent sondage ne relève pas une croissance de l'indépendantisme. Des manifestants ont utilisé des cocktails molotov et des jets d'acide contre les Mossos, les policiers catalans. Les manifestants ont l'intention de paralyser la Généralitat ce qui va vraisemblablement provoquer une arrivée de gardias civiles et de policiers nationaux. La situation peut donc se dégrader très rapidement. Et il serait inconcevable que l'Europe qui n'hésite pas à intervenir sur la fabrication d'un fromage des Causses se taise sur un sujet aussi essentiel. Son attitude dépendra aussi des campagnes de solidarité extérieures à la Catalogne en Espagne mais aussi dans toute l'Europe.

Du coq à l'âne

Je ne pouvais aborder la question internationale sans traiter de la trahison américaine dans la zone kurde de la Syrie. Rarement un gouvernement aura traité avec une telle légèreté, une telle fatuité des alliés aussi héroïques que les Kurdes de Syrie qui, faut-il le rappeler, ont mené l'essentiel du combat contre Daech. Trump est un imbécile et un ignorant. Justifier ce coup de poignard dans le dos par le fait que les Kurdes n'auraient pas aidé les Américains lors du débarquement de 1944, en dit long sur l'état mental du président américain et l'étendue infinie de ses carences intellectuelles. Les Kurdes, en désespoir de cause, ont fait appel au criminel de guerre Bachar el Assad pour les protéger. Le résultat probant de la brillante stratégie trumpienne et la victoire absolue de Poutine au Moyen Orient sans même lever le petit doigt. Quant à l'Europe elle se sera distinguée par son concert de protestation parfaitement inopérant. Erdogan, encouragé par Trump, a expliqué qu'il irait jusqu'au bout alors même que l'Europe pouvait l'arrêter en décrétant un embargo économique. Mais en définitive, les malheureux Kurdes sont condamnés à prendre leurs rêves pour des réalités qui s'avèrent être de tristes mirages. Ces combattants sont de véritables héros confrontés à des lâches sans honneur et sans conscience.

• GXC

Novembre 2019

Le 5 au plus tard

• Employeurs occupant 50 salariés et plus

→ Transmission de la DSN relative aux salaires d'octobre versés en octobre et paiement à l'URSSAF des cotisations dues sur ces salaires.

RF 1105, §§ 6540, 6550, 6625, 6647 et 6950
Reversement du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

• Pour les employeurs de 50 salariés et plus ne pratiquant pas le décalage de la paye

→ Télépaiement au service des impôts des retenues effectuées au titre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sur les salaires d'octobre.

• Employeurs et travailleurs indépendants

→ Paiement mensuel (sauf option pour un paiement le 20) ou trimestriel des cotisations d'assurance maladie, d'allocations familiales, de CSG et de CRDS pour les travailleurs indépendants non agricoles ainsi que, sauf pour les professions libérales et les avocats relevant de la CNAVPL et de la CNBF, des cotisations d'assurance vieillesse de base, de retraite complémentaire et d'assurance invalidité-décès.

Recouvrement de la contribution à la formation professionnelle (CFP) due au titre de 2019.

Le 14 au plus tard

• Redevables de la TVA réalisant des opérations intracommunautaires

→ Dépôt de la déclaration d'échanges de biens entre les États membres de l'UE (DEB) et de la déclaration européenne des services (DES) pour lesquels la TVA est devenue exigible en octobre 2019.

Le 15 au plus tard

• Employeurs occupant 50 salariés et plus

→ Transmission de la DSN relative aux salaires d'octobre versés en novembre. Paiement à l'URSSAF des cotisations dues sur les salaires d'octobre versés en novembre (sauf pour les employeurs déjà en grand décalage de la paye avant le 24.11.2016 ; voir 25 novembre).

• Employeurs occupant moins de 50 salariés

→ Pour tous, transmission de la DSN relative aux salaires d'octobre.

→ Pour les employeurs en périodicité mensuelle

Paiement à l'URSSAF des cotisations dues sur les salaires d'octobre (sauf pour certains employeurs déjà en grand décalage de la paye avant le 24.11.2016 ; voir 25 novembre).

→ Reversement du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

• Pour les employeurs de moins de 50 salariés (sauf TPE ayant opté pour un reversement trimestriel) et pour les employeurs de 50 salariés et plus pratiquant le décalage de la paye, télépaiement au service des impôts des retenues effectuées au titre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sur les salaires d'octobre.

• Tous contribuables

→ Paiement au centre des finances publiques (ou par virement ou par prélèvement à l'échéance) des impositions mises en recouvrement en septembre 2019.

• Sociétés passibles de l'IS et ayant clos leur exercice le 31 juillet 2019

→ Télépaiement du solde de liquidation de l'IS et du solde de la contribution sociale de 3,3 % restant à payer après déduction des versements anticipés déjà effectués.

• Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires

→ Télédéclaration et télépaiement de la taxe sur les salaires afférente aux rémunérations versées en octobre 2019, si le montant total de la taxe sur les salaires acquitté en 2018 est supérieur à 10 000 €.

• Toute personne ayant payé des produits de placements à revenu fixe et/ou des dividendes en octobre 2019

→ Télédéclaration (formulaire unique 2777) et télépaiement des sommes retenues au titre du prélèvement forfaitaire obligatoire et/ou des prélèvements sociaux et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers. Déclaration (2778) et paiement à la recette de la Direction des non-résidents (DINR) du prélèvement correspondant aux produits de source européenne ou étrangère. Déclaration (2778-DIV) et paiement à la recette de la DINR (ou au service des impôts du domicile du contribuable) des dividendes perçus hors de France et soumis au prélèvement forfaitaire.

• Sociétés ayant prélevé, en octobre 2019, une retenue à la source sur des revenus mobiliers

→ Télédéclaration et télépaiement de la retenue à la source sur les revenus mobiliers versés à des non-résidents (imprimé 2777 ou 2779).

• Redevables des taxes sur le chiffre d'affaires

→ Télédéclaration et télépaiement : régime réel normal si la somme payée en 2018 a excédé 4 000 € : déclaration CA 3 et paiement par voie électronique des taxes afférentes au mois d'octobre 2019 ; régime simplifié d'imposition (redevables ayant opté pour les modalités du réel normal) : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes au mois d'octobre 2019, par voie électronique ; régime des acomptes provisionnels : télépaiement de l'acompte sur octobre 2019 et remise de la déclaration correspondante, déclaration et paiement par voie électronique du solde des taxes afférentes aux opérations de septembre 2019.

Le 20 au plus tard

• Employeurs et travailleurs indépendants

→ Paiement des cotisations sociales pour ceux ayant opté pour un paiement mensuel à cette date (voir le détail au 5 du mois).

Le 25 au plus tard

• Employeurs occupant 50 salariés et plus

• Pour les employeurs pratiquant déjà avant le 24.11.2016 le décalage de la paye du 21 à la fin du mois M + 1, → Paiement à l'URSSAF des cotisations dues sur les salaires d'octobre versés du 21 au 30 novembre (pour mémoire, la DSN était au 15 novembre).

• Employeurs occupant plus de 9 à moins de 50 salariés

→ Pour les employeurs pratiquant déjà avant le 24.11.2016 le décalage de la paye du 11 à la fin du mois M + 1, paiement à l'URSSAF des cotisations dues sur les salaires d'octobre versés du 11 au 30 novembre (pour mémoire, la DSN était au 15 novembre).

• Cotisations AGIRC-ARRCO

→ Pour les employeurs payant les cotisations mensuellement, paiement des cotisations AGIRC-ARRCO d'octobre 2019.

Le 30 au plus tard

• Sociétés passibles de l'IS ayant clos leur exercice le 31 août 2019

→ Souscription par TDFC de la déclaration 2065, de ses annexes et du relevé des frais généraux. Délai supplémentaire de 15 jours.

5e édition du marché des pommes et des fruits d'automne

Organisé par l'associé « *U Pianonu* » cette 5ème édition a eu un succès fou. Nous avons rencontré les principaux acteurs, le président José Salvadori et l'organisatrice dévouée Virginie Paoletti.



José bravo ! Vous aviez beaucoup de stands qui attiraient le public ?

J.S : 70 stands nustrale ont proposé de nombreux produits depuis les noix, les kakis, le raisin, les courges et surtout des pommes toutes catégories confondues. Chaque année il y a 2 stands qui vendent le même produit, pas plus. Il faut que la concurrence soit saine.

Le but a été atteint vu le nombre de visiteurs que vous avez reçus ?

J.S : L'objectif de cette journée était de promouvoir la filière pommes de la Vallée du Prunelli en priorité et de valoriser les produits artisanaux locaux, gage d'un savoir faire ancestral. Les pommes venaient de Tolla, Ocana, Bastelica et du Taravo.

Virginie que pouvez-vous nous dire de cette magnifique journée anti-cholestérol ?

V. P : Tout simplement, que c'était un rendez-vous que le public attendait, car il permet à toute la population de la Vallée du Prunelli de se retrouver avant les frimas de l'hiver.

D.C : Les artisans ont-ils été satisfaits de leurs ventes ?

V. P : Oui, au-delà du côté commercial, nous mettons en avant la nécessité de maintenir la vie dans le rural après la saison touristique et surtout de pérenniser la pomme du Prunelli. Avec cette journée « *été indien* » nous avons réussi à satisfaire tout le monde.

Vous travaillez étroitement avec la Pépinière de Castelluccio ?

V. P : Nous avons signé une convention en 2015 avec la pépinière

ce qui nous a permis cette année de proposer 150 arbres à la vente « *pur produit du Prunelli* ». Les greffons étaient du Prunelli, ils venaient de Tolla avec la traçabilité.

Quelle quantité de jus de pommes avez-vous pressé pour la vente en bouteilles que vous proposiez ?

V. P : Trois tonnes de pommes ont été expédiées sur le continent à une société de presse de la pomme. Ces trois tonnes nous sont revenues sous forme de bouteilles de 1L, encartonnées par 6, que nous avons vendu le jour de la fête. Nous envisageons de nous équiper d'une unité de presse identique à celle du continent, plus rapide, moins contraignant et plus économique. Il faut 1 kg ½ de pommes pour faire 1 L de jus.

Je me suis laissée dire que cette région était autrefois le grenier d'Ajaccio est-ce vrai ?

V. P : Absolument, ce fruit faisait la renommée de Tolla et de la Vallée du Prunelli, il doit retrouver ses lettres de noblesse. Actuellement, nous sommes à la recherche d'un terrain pour mettre à exécution nos projets. U Pianonu est aidée par les mairies de Tolla et Ocana que nous remercions ici. La tombola de la fête a été reversée à l'école de Tolla, 22 enfants partiront une semaine à Galeria, à raison de 50 € jour par enfant. L'an passé les fonds étaient reversés à INSEME. Chaque exposant a offert un lot et il y avait un billet Air Corsica à gagner.

• Interview réalisée par Danielle Campinchi

Festival Arte Mare 2019

Alger, Nazareth, Naples... et la Mongolie !

On a beaucoup voyagé au cours de cette édition du festival, Arte Mare 2019, avec les longs-métrages de la compétition méditerranéenne. Du Moyen Orient à New York on s'est arrêté dans la steppe mongole.



« *It must be Heaven* » a remporté haut la main le Grand Prix Arte Mare et le prix RCFM. Ce film est à l'image de son réalisateur, Elia Suleiman. Palestinien doté d'un passeport israélien. Arabe de confession chrétienne. L'homme est en lui-même un véritable challenge. Chapeau en paille ou de feutre visé sur le crâne il est le personnage central et pivot de son film. Il parle peu mais ses yeux sont d'une rare expressivité. Ils peuvent pétiller d'humour, d'étonnement, d'incrédulité, tout effet de manche exclu. Regard d'un monsieur presque vieux mais pas vraiment âgé... Ce personnage est le double du cinéaste. Il se nomme d'ailleurs ES. Il habite Nazareth, condensé de belles maisons aux encore plus belles pierres de taille si caractéristiques. Une vie tranquille si n'étaient les casse-pieds du voisinage qui forment une bande d'enquêteurs en projetant leurs emmerdes sur ES. Alors celui-ci a envie d'aller voir autre

part si l'herbe est plus verte, s'il y a quelque part un havre tranquille pour lui où il pourrait respirer une bouffée d'air.

Le paradis introuvable

Première étape : Paris. Attablé à la terrasse d'un café à la devanture rouge de la rue Montorgueil il observe le ballet de superbes passantes vêtues de vêtements haute couture tels des mannequins de magazines sur papier glacé. Feu d'artifice de talons aiguille, d'escarpins, de bottines plus classe les uns que les autres. Manège de flics qui viennent mesurer en longueur et en largeur, au centimètre près, l'espace toléré aux chaises et aux guéridons qui colonisent le trottoir. Par intermittence cette atmosphère où se mêlent glamour et police est entrecoupée d'un défilé de chars dans une rue où l'on devine se dresser des ministères alors que la ville est vidée d'habitants. ES retrouve-t-il à ces instants la

militarisation qui enserre son pays ou est-ce un clin d'œil peu amène à un Etat français qui prétend être encore une puissance militaire mondiale ? Deuxième halte : New York. Là, tous les gens arborent pistolets ou fusils mitrailleurs... Caricatural mais tellement drôle. Suleiman se régale à ridiculiser une situation pesante.

Partout la Palestine ?

« *It must be heaven* » (Ça doit être le paradis) emprunte une lenteur légère qui n'obère pas le souffle du spectateur. Le cinéaste sait allier fantaisie et mélancolie, fantastique et prosaïsme. Il y a au cours du film des moments d'émouvante étrangeté ainsi ce moineau – dans son genre aussi fêtu qu'un chat – qui importune ES lorsqu'il écrit à l'ordinateur. Ce moineau, comme il y en a dans des restaurants de plein air, avide de la moindre miette de pain. Ce moineau obstiné et harceleur qui fait penser aux voisins nazaréens d'ES. Il y a également cette femme aux ailes d'ange dans Central Park dont la silhouette inhabituelle gêne les forces de l'ordre ! Dans ce film, dans ses tours et détours la réalité, le réalisme côtoient la fable et l'imaginaire pour libérer une vérité qui ne demande qu'à éclore. Ce paradis que cherche ES n'existe évidemment pas. Reste au personnage d'Elia Suleiman à retourner en Palestine en ayant appris que le projet de long-métrage qu'il a soumis à un producteur parisien n'est pas assez... palestinien.

Siffler pour communiquer

Une satire sociétale, voilà comment on pourrait définir « *Les siffleurs* » de Comeliu Porumboiu



avec en toile de fond une affaire de ripoux. Si on erre dans un scénario truffé de voies sans issue et de rebondissements d'un flou paradoxal, qu'importe puisqu'on sourit et qu'on rit. Ce récit absurde aux allures de polars de série B, ponctué de réminiscences hitchcockiennes, nous embarque de Bucarest à l'île de La Gomera aux Canaries. L'intrigue s'amuse de ses incohérences masquées d'une logique imparable et joue à son avantage d'un plurilinguisme navigant du roumain à l'espagnol, du français à l'italien, de l'anglais à la langue sifflée, moyen ancestral de communication de La Gomera. La bande originale (l'assemblage musical) collage d'airs d'opéra, de ritournelles, de standards divers de la chanson vaut qu'on y prête attention car son registre ronflant se teinte d'humour et de surréalisme. Le final du film d'un kitsch absolu avec son évocation d'un Las Vegas aussi clinquant que pompeux transplantée dans un jardin public canarien est un must qu'on savoure. « *Les siffleurs* » on adhère ou pas... mais c'est décapant !

Jack London naturalisé italien

Précédé de rumeurs louangeuses le film « *Martin Eden* » de l'Italien, Pietro Marcello. Audace du cinéaste : avoir transposé à Naples le fameux roman de Jack London qui a pour cadre la Californie. Originalité de la narration : mélanger des périodes qui vont du début du XX^e siècle aux années disco. Pourquoi cette démarche ? Pour mettre en relief l'intemporalité du livre, initiative pas trop concluante car on se perd dans ce labyrinthe du temps. Si des extraits de documentaires d'époque sont assez bienvenues, il en va autrement de sauts de puce imaginés par le scénario avec des scènes tournées en costumes renvoyant à diverses décennies. L'interprétation de Martin Eden par Luca Marinelli a beau être remarquable,

l'ensemble de la réalisation apparaît trop artificiel avec sa tonalité d'un chiqué certain.

Un miracle et « *Papicha* »

« *Le miracle du Saint Inconnu* » d'Alaa Eddine Aljem nous transporte dans le désert marocain. Ce conte humoristique raconte la déconvenue d'un homme sortant de prison qui ne retrouve pas le magot qu'il a enfoui dans sable et pierrailles dans un coin isolé de tout. A sa stupéfaction où il n'y avait rien – sauf le butin bien dissimulé – s'érige un mausolée dédié à un Saint Inconnu. Comment récupérer le fruit de son larcin ? On assiste à différentes tentatives. Cette quête pas trop honnête jalonnée de chausse-trappes est l'occasion de découvrir le quotidien de villageois en marge du monde. Un rythme lent qui s'accélère avec des séquences mettant en scène un coiffeur hâbleur et retors, un médecin se morfondant d'ennui dans ce trou perdu qui finit pour pimenter sa vie par endosser la blouse de vétérinaire doublé d'un dentiste pour chien ! « *Le miracle du Saint Inconnu* » tacle les superstitions plus que la religion en s'en prenant à des croyances obscurantistes. Le film est porté par un excellent Younes Bouab en voleur dépité mais entêté à récupérer son bien mal acquis. De Mounia Meddour, algérienne, « *Papicha* » mérite les éloges qui entourent sa sortie sur les écrans français. Le film est aussi sélectionné pour représenter son pays aux Oscars bien qu'il ne soit pas autorisé en Algérie ! On est dans les années 90. Un groupe d'étudiantes à Alger. Des filles débordantes de vie et d'énergie bien décidées à ne pas s'agenouiller devant les diktats des islamistes extrémistes. Des filles à la volonté de fer et à l'enthousiasme d'airain. A la tête de l'équipe, Nedjma, merveilleusement incarnée par Lyna Khoudri. Une histoire qui a la grâce et qui délivre un message de courage.

Oups !

Quel cheminement mental s'est emparé du programmateur d'Arte Mare pour sélectionner en compétition, « *Technoboss* » du Portugais, João Nicolau, ce navet... rutilant. Bien sûr le film développe deux pistes intéressantes : la petite voix intérieure d'un personnage chantonnant des bluettes confrontées à la froideur glaciale d'une technologie étouffante. L'opposition de ces deux thèmes aurait pu être féconde.

Hélas, la réalisation est un fiasco. Que penser encore dans la compétition d'« *Un monde plus grand* » de Fabienne Berthaud, un film qui nous plonge dans le chamanisme mongole... Un bon film, sauf qu'il n'a rien de commun avec le Mare Nostrum. A moins que la Méditerranée ait annexé dans le plus parfait secret la Mongolie. Hors sujet ce « *Monde plus grand* » !

• Michèle Acquaviva-Pache

Palmarès

Longs-métrages méditerranéens :

Prix Pass Culture, « *Papicha* ».

Prix du Public : « *Papicha* ».

Grand Prix Arte Mare : « *It must be heaven* ».

Prix RCFM : « *It must be heaven* ».

Films corses de fiction : « *Féeroce* » de Fabien Ara.

Films corses documentaires : « *Incertains voyages* » d'Anne de Giafferri, auquel le JDC a consacré récemment une double page.

Prix Hors les murs, décerné par des détenus de Borgo : « *Aio Zitelli* » de Jean Marie Antonini et « *La nuit est là* » de Delphine Leoni.

« Aiò zitelli » : l'umagiu à l'eroi scunnisciuti...

Esciutu d'aostu scorsu è diffusu per a prima volta à l'occasione di u festivale di Lama, stu filmettu d'una vintena di minute adattatu da fiurette, tratta d'una pagina dulurosa di a guerra di u quatordecim : i Corsi fucilati per l'esempiu... Un filmettu premiatu in parechji festivali in u mondu, ciò chì mostra, forse, ch'ellu hà toccu assai ghjente di a professione à ancu aldilà...

À l'iniziu, ci sò fiurette chì trattanu di a guerra di u quatordecim. Induve, à partesi da testimonii raccolti in l'archivi, u scenaristu Fred Bertocchini cerca à mette in vale, iss'eroi scunnisciuti di a nostra storia. Frà elli, un certu Ghjaseppu Gabrielli, di Pietrasenera, pertutu in guerra, chì di ghjugnu u 1915, perde appena u ciarbellu dopu à una mina schiattata à cantu à ellu. Si piatta ind'una cantina nanzu d'esse ritruvatu cinque ghjorni dopu da i gendarmi. A seguita serà un veru drama. Accusatu di diserzione, hè cundannatu à morte è fucilatu... « *Hè una sturietta chì m'ha cumossu assai, spiega u scenaristu, cusì,*

filmettu. Micca per u piacè di fà un filmettu ma per cercà à mette in vale tutti iss'eroi di a storia corsa, quelli chè nimu cunnosce. Passiunatu eiu stessu di storia, aghju dinò vultutu trattà di a scimità di l'omu, pocu impreme d'induve vene... Tandù, aghju pigliatu cuntatu cù Fred, avemu scrittu, insieme, un scenariu più longu, adattatu à u sinemà... »

Cum'è i fiurette, u filmettu ripiglia, tale quale, a sturietta cù u prucessu arimbatu nantu à quellu mintuatu ind'un vechju « *Petit Bastiais* » di l'epica. I dui roli impurtanti sò tenuti da Antò Mela (Ghjaseppu Gabrielli) è Jean-Philippe Ricci (Lucien Casalta, chì face u traduttore chè Gabrielli parla pocu è micca francese, cascato ind'un regimentu (146u) induve ùn ci hè guasgi micca corsi...

Ver di un filmu longu...

Un filmettu chì scuzzula... È ghjera quessu u scopu di l'autore. « *Hè un scopu umanistu è, peccatu, pudemu vede, oghje, chè l'affare sò pochi cambiati. Si tomba dinò per nulla ancu s'è a guerra i u quatordecim hè unu di l'episodii i più tradichi... »*

Cusì, « *Aiò zitelli* », nome pigliatu à u 173u RI, hè filmatu in Balagna è in a Loire. Di veranu u 2019. Qualchì mese dopu esce per a prima volta davanti u publicu à l'occasione di u festivale di Lama, u trè d'aostu. È dappoi, face e « *spanpere* » ch'ellu hè sia numinatu, sia premiatu in parechji festivali di u mondu (Cili, Russia, Francia, Italia) è sopra tuttu à i Stati Uniti (Los Angelès o u famosu festivale internaziunale di filmetti di Chicago...). « *Issa nuturietà ci tocca, aghjusta Jean-Marie Antonini, ùn hè chè u principiu, pudereimu fà*



Jean-Philippe Ricci

un puntu da quì à un annu. Aspettendu, hè impurtante di vede chè u nostru filmu interessa l'insegnanti per una diffusione à i so sculari. Hè per mè, un « premiu » chì piglia a suprana nantu à tutti l'altri... »

Più chè un successu, si trattaria di nuturietà per un filmettu chì tocca tutti quelli chì l'anu vistu. Ciò chì dà a vulintà à l'autori, di fà un filmu più longu... « *Avemu da travaglià à nantu... »*

Un affare da seguità...

• F.P.



aghju vultutu rende umagiu à tutti sti Corsi fucilati per l'esempiu. Di fattu, « Aiò Zitelli » hè una raccolta di parechje di ste sturiette... » Dui libretti escienu in u 2014 è 2016. L'annu scorsu, Jean-Marie Antonini, realisateur di ceppu balaninu, scopre, ind'una libreria, unu di i dui libretti. Tandù, l'affare face a so strada... « *Sò statu toccu da issa sturietta, spiega l'autore, è mi sò dettu, perchè micca un*

TOP

• **FABIEN ARA ET ANNE DE GIAFFERI.** *Ils sont les lauréats du grand prix du film corse.*

• **MARC-ANTOINE ROSSI.** *Il a été sacré champion de France minimes sur sa moto Enduro Kid.*

• **L'ANCIEN IMAM PENITENTIAIRE.** *Le tribunal administratif lui a donné à nouveau raison en lui restituant son agrément d'aumonier bénévole du culte musulman dans les établissements pénitentiaires de Corse.*

• **CAPITAINE BAUVINEAU.** *Cette, femme qui n'a pas marchandé la sympathie, commande désormais la compagnie de gendarmerie de Corte. C'est la première femme qui accède à un tel poste en Haute-Corse.*

FLOP

• **LE CARGO RHODANUS.** *Il s'est jeté, sans aucune intervention de l'équipage sur la côte bordant la réserve naturelle de Bonifacio.*

• **KARIM BOUARB.** *Le tribunal correctionnel de Bastia l'a condamné à 6 ans de prison ferme pour détention de cocaïne.*

• **PROPRIANO.** *Le tribunal administratif de Bastia a annulé son plan local d'urbanisme.*

Carl'Antò I puttachji

LES « LUCHESI » PRIVÉS DE VACANCES CORSES ?

« *Corse Matin* » nous a fait savoir que « pendant trois jours l'agence de voyages italienne

transalpine (qu'il précise spécialisée dans le séjour 100% corse) s'est rendue dans la région bastiaise à la découverte d'une île différente ». Il aurait peut-être fallu bander les yeux à ces agents pour qu'ils ne puissent voir l'impératif « *I luchesi fora!* » tracé en lettres géantes sur la jetée, côté mer, qui ouvre sur le port de Bastia. Avec un tel avertissement « *l'île différente* » n'était vraiment plus à leur portée. Avec ou sans les « *belles plages* » qu'ils recherchaient.

MISERES POUR LE PLUS BEL ARBRE

Savez-vous où se trouve le plus bel arbre de Bastia ? Il est situé dans la cour de « *Ciuciarella* » une ex école maternelle du centre-ville aujourd'hui délabrée. Sa hauteur dépasse les vingt-mètres et il n'a pas été élagué depuis au moins trente ans. A qui appartient-il ? A la mairie de Bastia qui ignore jusqu'à son existence.

Pendant ce temps les branches du plus bel arbre sont la proie du vent. Certaines résistent, d'autres se brisent irrémédiablement. Que fait la mairie ? Rien du tout. Elle attend peut-être que l'arbre en question soit presque totalement emporté par une rafale plus forte que les autres de nature à laisser quelques passants sur le carreau. Et assurer les frais des gerbes qui s'imposent.

POUR SAUVER LE MONDE

Nous avons fait de notre île un centre d'expérimentation écologique où l'étude des processus de dégradation de l'environnement peut être pratiquée dans d'excellentes conditions. Nous prenons pour cela toutes les mesures utiles et nous nous sacrifions pour le bien de la planète. Pas besoin d'insister, vous êtes convaincus : nous sommes au top !

Les générations futures chanteront notre gloire. Avec raison.

DES PILIERS A TOUT FAIRE

Pour sortir de la Corse et mettre le cap sur le Moyen Orient rien de plus facile que d'ouvrir le livre volumineux de Thomas Lawrence, plus connu sous le nom de Lawrence d'Arabie, et intitulé « *Les sept piliers de la sagesse* ». On y trouve dans une de ses nombreuses pages cette observation pointue de l'auteur : « *Les Walabis, adeptes d'une secte musulmane fanatique avaient imposé leurs règles strictes à Kassim (Arabie centrale), ville tolérante et civilisée. A Kassim, rare était l'hospitalité du café, abondants les prières et les jeûnes, il n'y avait pas de tabac, pas de badinage artistique avec les femmes, pas de vêtements en soie, pas d'ornements en or et en argent. Tout était pieux de gré ou puritain de force.* »

C'est peut-être là que Daech a trouvé son inspiration. Les kamikazes en plus. Et le respect de l'Islam en moins.

LE SINGULIER AUX IGNORANTS

Depuis des années les nationalistes organisateurs des « *Ghjumate internaziunale di Corti* » oublient de mettre internaziunale au pluriel alors que pour cela il faudrait supprimer le « e » de l'adjectif en question et le remplacer par le « i » qui s'impose. Car sans ce « i » pas de pluriel mais un singulier affiché pour toujours et qui ne veut rien dire. Il est vrai qu'on ne peut à la fois massacrer la « *lingua nustrale* » et prétendre en être les défenseurs « *naziunali* » et même « *internaziunali* » en laissant le singulier aux ignorants qui ne savent pas faire la différence.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Parfum d'Irlande

Je viens de déjeuner avec mon ami Mick de l'Ambassade d'Irlande à Paris. De l'Irlande indépendante bien entendu.



Boris Johnson

Nous avons parlé du Brexit, de la Corse et de l'Irlande. Il ne connaît pas la Corse, je ne connais pas l'Irlande. Pour autant nous avons des idées bien arrêtées. Mick me parle des effrayants massacres qui ont été perpétrés par la puissance occupante au XIXème siècle et je lui rétorque les violences qui ont essaimé l'histoire de France depuis le massacre des camisards en passant par la Saint-Barthélémy, jusqu'aux lois anti-juives du maréchal Vichy. Mais la Corse existe et l'Irlande aussi. Des îles toutes les deux, pourvues d'un peuple, d'une langue et de traditions. Pourquoi suis-je pour le Brexit, pourquoi est-il contre ? Au fond cela n'a pas d'importance. Ce qui compte c'est que chacun croit que l'action

en question va régénérer son peuple. L'idée dominante de la conversation est que les civilisations s'effacent et que la nation est pour lui un obstacle à la définition d'un ordre nouveau, et pour moi une nécessité absolue à la préservation de ce qui demeure. Nous sommes un million, ils sont presque quatre-vingts millions répartis sur le monde. Les irlandais comme nous-mêmes s'expriment par la langue de leur maître beaucoup plus que par la leur, et pourtant ils demeurent. Mick nous a fait le présent d'un merveilleux Bushmill pur malt pour accompagner notre repas où le saumon tient une place royale. Un peuple se définit par ses goûts et ses rites funéraires et gastronomiques. Je lui ai

appris que le pays qui recèle le plus d'alignements mégalithiques, menhirs et dolmens confondus, est la Corse dont l'érection est antérieure à 10 000 av. J.-C. Vieux peuples, vieille culture. Au cigare, nous réfléchissons à notre avenir.

Est-ce que la violence est un chemin souhaitable ? Nous ne le croyons pas, chaque épisode violent étant sanctionné par le triomphe de la culture de nos maîtres respectifs, parce que l'énonciation de ce qui vient de se produire est relaté dans la langue du vainqueur, car le souci de rendre compte de l'événement se traduit obligatoirement par l'utilisation des concepts de notre tuteur. Ce qui parle est toujours l'expression tolérée de qui nous asservit. Je me félicite quant à moi de ce qui affaiblit l'Union Européenne, quand lui-même irlandais, s'en sert pour être libre. Il est contre quand je suis pour. Et pourtant nous cherchons la même chose. Je veux être corse, quand il veut rester irlandais. Il y a là un débat de fond. Saurons-nous profiter du désordre qui se profile ? C'est toute la limite des soi-disant convergences des politiques mises en œuvre. La morale de l'histoire se trouve dans le soliloque d'Hamlet : *mourir, dormir, rêver peut-être...*

Le régime républicain qui nous est imposé fait peut-être la part trop belle au melting-pot dont le caractère dissolvant n'est plus à démontrer.

C'est parce qu'il nous est difficile d'énoncer clairement nos valeurs que nous sommes si vulnérables face à la mondialisation. L'Irlande, la Corse, sont des sœurs sans doute, mais notre horizon demeure fatalement différent parce qu'il est plus difficile de demeurer ce que l'on est dans une conjoncture qui associe les vivants en proscrivant les morts, source chez nous de notre identité. Cela démontre à l'envi qu'il faut chercher dans l'histoire de notre peuple le fondement de notre capacité à demeurer ce que nous sommes.

• Jean-François Marchi



INSEME
association

La plateforme d'information et de solidarité de la communauté Corse sur internet dédiée à la préparation d'un déplacement médical sur le continent.

consultez www.inseme.org

N°Vert 0 800 0 0 7 894

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pétanque

Borgo accueille la grande finale du concours Educnaute Jeunes.

Du 29 au 31 octobre l'association Educnaute-infos organise la finale de ce concours de pétanque réservé aux jeunes.

L'Association organisatrice, créée en 2010, reconnue par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal comprend environ 400 adhérents en France mais aussi en Belgique, Grèce, Espagne, Canada, Côte d'Ivoire, Israël, et Monaco. « Elle a pour but de pérenniser la pétanque à travers des jeunes » souligne son président Alain Juilla. « Son bureau est composé de 20 membres, dont un membre de la DTN, un membre de la F.F.P.J.P et un membre de la Fédération Espagnole. Elle a pour objectif de rassembler et de faire jouer un maximum les jeunes pour qu'ils puissent évoluer, s'aguerrir

civile et comporte 28 étapes, dont une s'est déroulée à Borgo en juillet. « La Corse est un territoire français et de ce fait a le droit de revendiquer une grande compétition, regroupant les meilleurs pétanqueurs licenciés. Jean Ottaviani est un membre, de la première heure, de notre association et au fil des années nous sommes devenus des amis. Il y a trois ans lors de ma visite sur votre île il m'a demandé d'étudier l'organisation d'une grande finale. Enfin, je dois souligner que Borgo possède une école de pétanque dynamique, dirigé par un éducateur intègre, dévoué entièrement aux jeunes et surtout très altruiste ». La Corse sera donc bien présente à ce challenge avec ces 5 jeunes de l'école de pétanque sélectionnés par Jean Ottaviani mais aussi avec Adeline Ottaviani, arbitre, et le Président de Borgo, Jean-François Pronesti. Tous les participants arriveront le mardi 29 et seront logés au camping San Damiano. La manifestation débutera le lendemain mercredi avec un concours de tir de Précision et un concours de pointage. La Grande Finale se jouera jeudi à partir de 8h30 en triplette, composée de 1 minime, 1 cadet et 1 junior, et sur 9 parties. A chaque partie les équipes seront reconstituées par un tirage au sort. Au total 42 trophées seront décernés et près de 9000 € de lots distribués. Bien entendu cette finale se voudra conviviale et diverses animations viendront s'y greffer avec notamment des soirées corses animées par les groupes Sument et Memoria.

et être repérés par les instances de la DTN de la fédération. Ce concours qui se disputera à Borgo constitue une grande finale regroupant les 67 meilleurs Jeunes, des 3 catégories minime, cadet et junior et 5 jeunes de l'École de Pétanque A Cipollina Pétanque Corse. Notre Challenge est plus qu'une compétition, il est aussi un moyen de rencontrer d'autres jeunes dans les régions voisines, de s'affûter aussi avec des jeunes de très haut niveau, venu de régions lointaines ».

Une histoire d'amitié

Le Challenge Educnaute Jeunes se dispute sur tout le territoire français durant toute l'année



*www.educnaute-infos.com

Sur la photo de gauche à droite : Adeline Ottaviani, Jean Ottaviani, Tetyana Juilla, et Alain Juilla

Rugby

Les ponettes repartent de plus belle...



Après une très belle saison 2018/2019, les rugbywomen corses ont repris leur championnat de Fédérale 2, poule 7. Le club des Ponettes a été créé en 2014 et rassemble les joueuses de plusieurs clubs: CRA Balagne, Bastia XV, Porto Vecchio, Lucciana, Ventiseri, Ajaccio... le CRA Balagne étant le club support de cette entente coachée par un ancien de Bastia XV Henri Bonino. Au fil des ans le technicien corse a pu aguerrir ses joueuses et les monter en Fédérale 2. Par deux fois, les Ponettes auraient même pu accéder à l'échelon supérieur mais du côté des dirigeants on ne préfère pas brusquer les choses et avant tout bien structurer le club. En 2017/2018 les Ponettes s'étaient hissées en 8ème de finale du championnat de France de F2, stoppées par des Toulousaines qui se seront sacrées championnes de France quelques semaines plus tard. La saison passée, elles ont franchi un palier supplémentaire en accédant au quart de finale. Si plusieurs joueuses cadres sont parties à la fin de la saison dernière, de nouvelles bonnes recrues sont venues étoffer l'effectif. A ce jour l'Entente compte plus de 30 licenciées, une quarantaine en ajoutant la catégorie cadette qui se veut la relève des seniors. Une équipe universitaire va aussi participer à différentes compétitions. Face au favori du groupe, le RC Marseillais, qui descend de F1, les Ponettes se sont inclinées avec les honneurs 25-17 lors de la 1ère journée de championnat mais ce sont bien rattrapées la semaine suivante balayant La Valette 40 - 0. Prochain match pour nos Ponettes ce dimanche 27 octobre à Nice face au RAS Azur, 1er au classement et qui vient de s'imposer à Marseille. Bon test pour nos Ponettes. Forza!

• Ph.J.

Course à pied

La leçon de vie de Bastien Caraccioli

Amputé du bras gauche à la suite d'un grave accident de la route en octobre 2017, ce jeune homme de 25 ans originaire du Taravu, a lutté contre cette adversité et trouvé, dans la pratique sport et plus spécialement la course à pied, une forme de salut. Une énergie physique et une grande force mentale qu'il déploie pour avancer et repousser sans cesse ses limites. Rencontre...

Nous sommes en octobre 2017. Une journée comme tant d'autres pour une bande de copains. Un peu arrosée. Trop sans doute. Dans cette bande, Bastien Caraccioli, 23 ans à l'époque. 18.00. Il remonte à Arghjusta, où il réside avec sa famille. Plaine de Saint-Jean, peu après le rond-point de Pisciatellu, c'est le drame. La voiture percute la rambarde. Un choc violent. La vie bascule pour Bastien, en état de mort clinique durant 24 heures. Après six jours de coma, il reprend conscience. Fracture de la mâchoire, cinq dents cassées, cinq côtes brisées et une infection importante au bras gauche avec un risque de septicémie. Le jeune homme devra être amputé. « *Tout s'est passé tellement vite, explique-t-il, l'accident où je ne souviens plus de rien, l'hôpital à Marseille, l'opération, tout s'est déroulé en moins de quinze jours. Le pire, c'est qu'à l'époque, je n'avais pas compris la leçon. J'ai continué les apéros...* »



Il faudra au jeune homme un deuxième accident, quasiment un an jours pour jour après le premier, pour qu'il réalise. Des dégâts exclusivement matériels, cette fois. Mais le

déclic. Enfin. « *Paradoxalement, reprend-il, c'est cet accident qui m'a fait le plus de mal. Je n'avais pas pris conscience. J'étais mal moralement. Ce n'est pas évident quand, à 23 ans, tu te lèves le matin avec un bras en moins...* »

Le marathon de Paris

Bastien est soutenu. Au-delà de sa famille, bien connue dans le Taravu, il est aidé par les différentes communes. Loto, repas, soirées musicales... « *Ils ont tous été extraordinaires. Je ne pouvais pas rester là à ne rien faire. Alors,*



je me suis mis en tête de courir. » En janvier 2019, Bastien se fixe un premier objectif et non des moindres, le marathon de Paris ! Excusez le peu ! Trois mois plus tard, il boucle cette course en 3 h. 42 mn et termine 11000e sur 50000 participants. Le ton est donné et le jeune homme ne s'arrête plus depuis. Trails, courses, et même un séjour de deux semaines au Groenland avec Franck Bruno et l'association « *Bout de vie* » « *J'ai dû faire une vingtaine de courses cette année, confie-t-il avec humilité, le Groenland, c'était fabuleux ! Je crois que ce deuxième accident*



a marqué le point de départ d'une nouvelle vie. » Dans le cadre de la semaine du handicap, il a mis en place un relais de Palneca à Porto Pollo avec course à pied ou cyclisme. Bien sûr, Bastien y a participé et bouclé en moins de six heures un parcours de 50 kilomètres. Investi, par ailleurs au sein de l'association « *Tous pour chacun* » en tant que service civique, il démarche des partenaires et se rend en milieu scolaire afin de sensibiliser les élèves à la conduite à risque... Dans un coin de sa tête, Bastien rêve de relever d'autres défis... Paris, Barcelone, New-York. Avec, à terme, le souhait de créer sa propre structure dans la vallée du Taravu. Une belle leçon de vie à retenir...

• Ph.P.

TOUS LES
Soleils

DE **MÉDITERRANÉE**

SARDAIGNE - ÎLE D'ELBE - BALÉARES - SICILE

**A VOSTRA
CUMPAGNIA !**



corsica ferries

corsicaferries.com

Avec LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le 30 Octobre 2016

Marchons tous avec les femmes

Pour la vie

AJACCIO - 10 h

Départ / Arrivée: Quai Napoléon.
A l'arrivée: Déjeuner préparé par I Pescadori in Festa

BONIFACIO - 10h30

Départ / Arrivée: La Capitainerie
A l'arrivée: Spuntinu préparé par les bénévoles de la Ligue

PORTO-VECCHIO - 9h30

Départ / Arrivée: Place du Bastion.
Quadrille avec Corsica Bella, Flashmob avec NewStyle Danse
A l'arrivée: Spuntinu préparé par les bénévoles de la Ligue

PROPRIANO - 10h

Départ / Arrivée: Quai Saint Erasme
A l'arrivée: Spuntinu préparé par les bénévoles de la Ligue

SARTÈNE - 10h

Départ / Arrivée: Quai Saint Erasme (Propriano)
A l'arrivée: Spuntinu préparé par les bénévoles de la Ligue

Inscriptions sur place > 9H

10 € pour les adultes (gratuit moins 16 ans)

Renseignements : 04 95 21 46 04

OCTOBRE ROSE



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBBLICU
bonifacio.mairie.fr

